



CONTINUER DE CONSTRUIRE, CESSER DE PLANIFIER À TOUT-VA

AGEFI - 08.05.2020

Nul besoin d'un programme supplémentaire de grands travaux, mais bien d'une volonté politique.

Après la crise sanitaire du Coronavirus, la Suisse entre dans la crise économique induite par ce virus, pour l'heure sans vaccin, et cette crise économique est très grave. Au moment de boucler cet article, le chômage partiel touche en effet près de 2 millions de personnes et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) table sur une chute de près de 7% du PIB en 2020, avec des conséquences sociales déjà visibles sur nos différents écrans.

La sortie progressive du semi-confinement, couplée à la reprise de l'activité parlementaire fédérale et cantonale, donnent donc lieu à de multiples propositions de relance de notre économie, dont certaines s'apparentent à de mauvaises bonnes idées, ou se trompent d'époque.

A contrario, il faut saluer la branche de la construction qui formule un plan en cinq points, pour atténuer le risque de récession, un plan à la fois réaliste, réalisable et qui évite de faire exploser encore davantage les dettes fédérales et cantonales. La branche de la construction demande notamment de lancer immédiatement les projets de construction prêts à démarrer, d'accélérer les projets en cours, ainsi que les procédures d'autorisation et d'assurer la sécurité (sanitaire) et la poursuite des travaux de construction.

Ces propositions sont particulièrement judicieuses pour ce qui concerne les grands projets ferroviaires et autoroutiers, financés depuis quelques années par des fonds fédéraux d'infrastructures, alimentés par des recettes qui leur sont propres (produit de la taxe poids lourds pour le rail, produits des taxes sur les carburants pour la route). Les différents projets d'extension de gares, d'élargissement de tronçons autoroutiers ou de réalisation de trams qui sont au stade de la mise à l'enquête ou proches de cette étape essentielle doivent ainsi être poursuivis sans interruption et sans retard !

L'argent pour ces projets est en effet, pour l'heure encore, disponible. Par ailleurs, la réalisation de ces différentes infrastructures constitue un programme de rattrapage de la croissance démographique de ces dernières décennies, notamment dans une région comme l'Arc lémanique. Il ne s'agit donc en aucun cas d'infrastructures de confort, d'autant que le trafic routier d'abord, ferroviaire ensuite, reprend au fur et à mesure de la sortie progressive du semi-confinement.

Il est donc de la responsabilité conjointe des autorités et administrations fédérales, cantonales et communales de tout faire pour que les projets majeurs d'infrastructures de transport soient poursuivis sans interruption et sans retard.

Nul besoin pour ce faire d'un programme supplémentaire de grands travaux, tels que ceux mis en œuvre lors de la Grande Dépression des années 1930, mais bien d'une volonté politique de continuer à construire et cesser de planifier à tout-va !

C'est dans les heures difficiles que se révèlent les hommes et les femmes d'Etat, ainsi que les grands fonctionnaires : les milieux économiques comptent sur eux et sur elles.